



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

COPIE

Monsieur Nicolas SARKOZY  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55, rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 PARIS

Le 6 mars 2008

Monsieur le Président,

Ce jeudi 6 mars, vous faites honneur au département de la Haute-Saône en présidant à Vesoul une réunion sur l'apprentissage et l'insertion professionnelle.

A l'occasion de ce déplacement, vous avez atterri sur la Base Aérienne 116 dont l'avenir est actuellement en discussion dans le cadre des adaptations qui doivent être apportées au format de l'armée française.

Nous comprenons que cette évolution structurelle est rendue nécessaire par la modification des menaces qui pèsent sur notre pays et sur le monde.

Il ne nous appartient pas de juger les décisions stratégiques qui seront prises sur le format des composantes de l'armée française.

En revanche, la question de l'implantation géographique d'une escadrille aérienne est moins sensible que celle qui se pose pour les forces terrestres. En effet, les notions de distance donc de temps de déplacement restent marginales.

**C'est pourquoi, nous estimons que le critère des équilibres territoriaux doit alors être pris en considération.**

De nombreux critères plaident en faveur du maintien de la BA 116 pour la modernisation de laquelle des investissements importants, à hauteur de 10 millions d'euros, sont en cours de réalisation.

La BA 116 est un des premiers employeurs de Haute-Saône avec 1 600 emplois directs militaires et 104 emplois civils. Cette base nucléaire est implantée dans le secteur Nord-Est du département qui est reconnu en grande difficulté économique et qui est, à ce titre, éligible à plusieurs mesures de soutien mises en œuvre par l'Etat (expérimentation du RSA, crédit d'impôt sur les emplois industriels ...).

**Plus important encore, les habitants du secteur de Luxeuil-les-Bains aiment leur base.** Contrairement à ce que l'armée peut constater dans d'autres secteurs plus urbanisés, la population a toujours considéré la BA 116 comme une bénédiction dont les inconvénients sont largement compensés par les atouts qu'elle génère.

En conclusion, à l'inverse des secteurs urbains dont le tissu économique peut plus facilement absorber ce type de « sinistre », et même optimiser les emprises foncières ainsi libérées, **le département de la Haute-Saône et le secteur de Luxeuil en particulier auraient les plus grandes difficultés à compenser la fermeture de la BA 116.**

Pour ce qui concerne d'éventuelles contreparties, permettez-nous de souligner que les hauts-saônois gardent en mémoire l'engagement pris en 1996 par l'Etat suite à l'annonce de la dissolution du régiment de cavalerie alors basé à Lure, ville sous-préfecture de la Haute-Saône. Cet engagement de construire un barreau autoroutier n'a pas été tenu du fait de l'alternance politique de l'époque.

Nous savons que vous comprendrez l'inquiétude légitime et la vigilance qui motivent notre démarche auprès du Chef des armées et vous remercions de l'intérêt que vous voudrez bien porter aux arguments développés ci-avant.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

*Fideli aqute*



**Alain JOYANDET**  
Député de la Haute-Saône

*Bien Amicalement .*



**Michel RAISON**  
Député de la Haute-Saône



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**Michel RAISON**  
Député de Haute-Saône  
Maire de Luxeuil les Bains

Le 07/04/2008 10:00:00  
Michel Raison  
Maire de Luxeuil les Bains

MR / LL

Le 7 avril 2008

Monsieur le Maire, *Cher Collègue,*

Après la fin de la conscription et la création d'une véritable armée de métier, une nouvelle étape de l'adaptation et de la modernisation de l'armée française est en marche.

L'armée de l'air est par conséquent concernée, en particulier ses forces nucléaires aéroportées qui devraient voir leur rôle dissuasif stratégique diminuer au profit de la Marine et de ses sous-marins.

Nous devons donc conserver à l'esprit que la BA 116 fait partie des bases exposées.

En revanche, je me refuse à considérer que la partle est perdue car nous avons plusieurs arguments de poids à faire valoir, qu'ils soient militaires, financiers ou encore politiques en terme d'aménagement du territoire.

C'est le sens de mes démarches entreprises depuis le mois de février en direction de M. Hervé MORIN Ministre de la Défense, et de M. Claude GUEANT, Secrétaire général de l'Elysée.

C'est le sens du courrier, cosigné par Alain JOYANDET, que j'ai transmis au Chef de l'Etat le 6 mars dernier lors de son atterrissage à la base (cf. pièce jointe).

C'est le sens du nouveau rendez-vous que j'ai obtenu auprès du Ministre de la Défense.

Ainsi, le 2 avril dernier, accompagné d'Alain JOYANDET et de Monsieur le Préfet de la Haute-Saône, j'ai développé cet argumentaire devant Hervé MORIN et le Général Stéphane ABRIAL, Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air.

Soyez assuré(e) que nous poursuivons sans relâche notre action afin que soit entendue notre position.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je reste à votre écoute et vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes salutations distinguées.

*Amicalement - Michel Raison*

Michel RAISON